

Exercice 1999 - Marché de fourniture de matériels électriques et de chauffage - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour les besoins d'entretien et de rénovation des installations techniques des bâtiments communaux et de l'éclairage public, le Service Electricité-Chauffage est amené à acheter, chaque année, du matériel électrique, du matériel de chauffage et diverses fournitures, notamment des candélabres pour l'éclairage public.

Il convient donc, pour 1999, de lancer les appels d'offres correspondants, de l'ordre de :

* 3 000 000 F pour les fournitures d'éclairage et d'électricité des bâtiments communaux et de l'éclairage public

* 700 000 F pour les fournitures de chauffage.

Des marchés à bons de commande seront ensuite passés avec les fournisseurs ayant consenti les meilleures conditions dans chaque catégorie de matériel.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à :

- lancer les procédures d'appels d'offres,
- signer les marchés à intervenir ainsi que la (ou les) décision(s) de poursuivre et le (ou les) avenant(s) permettant la livraison complète des fournitures, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au Budget 1999.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 10 novembre 1998.